

Forum des énergies d'Yverdon-les-Bains Gabrielle Bourguet, resp. affaires publiques pour la Suisse romande, ASIG

Qui est l'industrie gazière en Suisse?



Portrait de l'ASIG

Faîtière des <u>exploitants de réseaux</u> de gaz

Président Martin Schmid, Conseiller aux Etats PLR des Grisons



Directrice Daniela Decurtins



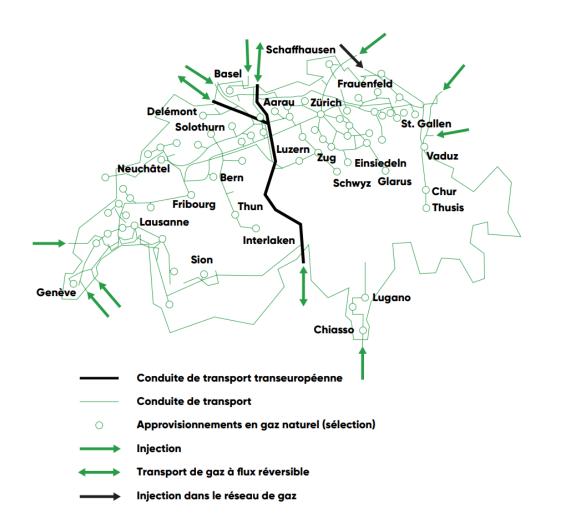
Membres 95 membres, majoritairement multi-fluides et en main publiques ou

para-publiques

Réseau de gaz suisse

20'000 km de réseau

Env. 100 exploitants de réseau





Vision de la branche

Définie avec les membres de toutes les régions de Suisse

- Gaz climatiquement neutres et infrastructures gazières = épine dorsale d'un approvisionnement énergétique <u>climatiquement neutre</u>, sûr et économique, tant au niveau mondial qu'en Suisse
- Permettent de mettre en réseau la production d'électricité et de chaleur ainsi que la mobilité (<u>couplage sectoriel</u>) et la transformation du <u>système énergétique</u> vers des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles
- ASIG → <u>soutient et accompagne</u> le secteur dans ce processus à travers différentes activités aux niveaux international, national, cantonal et communal



Objectifs de la branche

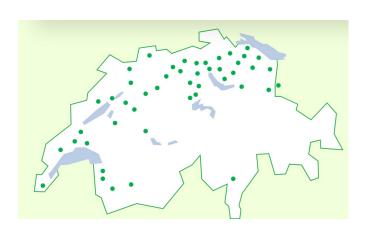
Objectifs clairs en matière de gaz renouvelables

15% de la consommation couverte par des gaz renouvelables à l'horizon 2030

50% à l'horizon **2040**

100% à l'horizon **2050**

2025: 12%



50 installations de production en Suisse

Source: ASIG



Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne)

Enjeux pour l'industrie gazière



Enjeux cantonaux pour l'industrie gazière

- Pas d'interdiction technologique
- Concevoir l'approvisionnement énergétique (renouvelable) en système et non en silo
- Laisser toutes les solutions renouvelables ouvertes → aussi celles liées aux gaz renouvelables
- Pas de démantèlement systématique du réseau de gaz
- Implication des entreprises gazières dans la planification des réseaux énergétiques



• 2050: production de chaleur dans les bâtiments sans combustibles fossiles

Enjeu: accompagner la transformation du réseau, en incluant les aspects économiques et le déploiement des gaz renouvelables



 Soutien à la production et à l'utilisation des gaz renouvelables issus de ressources renouvelables indigènes

Enjeu: ne pas fermer totalement la porte à l'utilisation de gaz renouvelable importé

Gaz renouvelables > l'hydrogène et les gaz de synthèse

Enjeu: Très important dans un canton avec des projets de recherche et des installations pilotes; ne fermer aucune porte qui porterait une solution d'avenir

 Utilisation encouragée pour les processus industriels à haute température et dans les bâtiments «lorsque cette solution est plus efficace que d'autres énergies» (art. 23)

Enjeu: accompagner la mise en œuvre de cette disposition

• Chaudières existantes à combustibles fossiles: remplacées par des systèmes à énergie renouvelable à la fin de leur cycle de vie (art. 40)

Enjeu: articulation entre l'art. 23 et l'art. 40



 Centrales de chauffe, chauffage à distance considérés comme renouvelables si alimentés au min. à 60%, puis 70% (dès 2035), par des énergies renouvelables ou issues de la récupération de chaleur

Enjeux: accompagner la prise en compte des gaz renouvelables comme énergie (d'appoint) renouvelable dans les chauffages à distance



